

Des effets de la Prière.

Un de nos abonnés nous écrit de Lausanne :

« Depuis plus de quinze ans je professe une grande partie de ce que votre science Spirite enseigne aujourd'hui. La lecture de vos ouvrages ne fait que m'affermir dans cette croyance ; elle m'apporte en outre une grande consolation, et jette une vive clarté sur une partie qui n'était que ténèbres pour moi. Quoique bien convaincu que mon existence devait être multiple, je ne pouvais m'expliquer ce que devenait mon Esprit pendant l'intervalle. Mille fois merci, monsieur, de m'avoir initié à ces grands mystères, en m'indiquant la seule route à suivre pour gagner une meilleure place dans l'autre monde. Vous avez ouvert mon cœur à l'espérance et doublé mon courage pour supporter les épreuves d'ici-bas. Veuillez donc, monsieur, venir à mon aide pour reconnaître une vérité qui m'intéresse à un haut degré. Je suis protestant, et dans notre Eglise on ne prie jamais pour les morts, l'Evangile ne nous l'enseigne pas. Les Esprits que vous évoquez demandent souvent, dites-vous, les secours de vos prières. Est-ce donc parce qu'ils sont encore sous l'influence des idées acquises sur terre, ou est-il vrai que Dieu tient compte des prières des vivants pour abrégier la souffrance des morts ? Cette question, monsieur, est très importante pour moi et pour d'autres de ces coreligionnaires qui ont contracté des alliances catholiques. Pour avoir une réponse satisfaisante, il faudrait, je crois, que l'Esprit d'un protestant éclairé, tel qu'un de nos ministres, voulût bien se manifester à vous en compagnie d'un de vos ecclésiastiques. »

La question est double : 1° La prière est-elle agréable à ceux pour qui l'on prie ? 2° Leur est-elle utile ?

Ecoutons d'abord sur la première question le Révérend Père Félix dans une introduction remarquable d'un petit livre intitulé : *les Morts souffrants et délaissés*.

« La dévotion envers les morts n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur. Qu'y a-t-il en effet de plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts ? Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus ; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore leur être secourables ; croire enfin que même *dans ce monde invisible qu'ils habitent*, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits : quelle douce, quelle aimable croyance ! et, dans cette croyance, quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit, et frapper tout près de leur cœur ! Si cette croyance et ce culte n'existaient

pas, le cœur humain, par la voix de ses plus nobles instincts, dit à tous ceux qui le comprennent qu'il faudrait les inventer, ne fût-ce que pour mettre la douceur dans la mort et du charme jusqu'en nos funérailles. Rien, en effet, ne transforme et ne transfigure l'amour qui prie sur une tombe ou pleure dans des funérailles, comme cette dévotion au souvenir et aux souffrances des morts. Ce mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour, a je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble. La tristesse qui pleure y devient un auxiliaire de la piété qui prie ; la piété, à son tour, y devient pour la tristesse le plus délicieux arôme ; et la foi, l'espérance et la charité ne se rencontrent jamais mieux pour honorer Dieu en consolant les hommes, et mettre dans le soulagement des morts la consolation des vivants !

« Ce charme si doux que nous trouvons dans notre commerce fraternel avec les morts, combien il devient plus doux encore lorsque nous venons à nous persuader que Dieu, sans doute, ne laisse pas ces chers défunts ignorants tout à fait du bien que nous leur faisons. Qui n'a souhaité, lorsqu'il priait pour un père ou un frère trépassé, *qu'il fût là pour écouter*, et lorsqu'il se dévouait pour lui, *qu'il fût là pour regarder* ? Qui ne s'est dit en essuyant ses larmes près du cercueil d'un parent ou d'un ami perdu : « *Si, du moins, il pouvait m'entendre !* lorsque mon amour offre pour lui avec des larmes la prière et le sacrifice, *si j'étais sûr qu'il le sait, et que son amour comprend toujours le mien !* Oui, si je pouvais croire que, non seulement le soulagement que je lui envoie arrive jusqu'à lui, mais si je pouvais me persuader aussi que *Dieu daigne députer un de ses anges pour lui apprendre*, en lui portant mon bienfait, que ce soulagement vient de moi : oh ! Dieu bon pour ceux qui pleurent, quel baume dans ma blessure ! quelle consolation dans ma douleur ! »

« L'Eglise, il est vrai, ne nous oblige pas à croire que nos frères trépassés savent, en effet, dans le Purgatoire, ce que nous faisons pour eux sur la terre, *mais elle ne le défend pas non plus ; elle l'insinue, et semble nous le persuader par l'ensemble de son culte et de ses cérémonies* ; et des hommes graves et honorés dans l'Eglise ne craignent pas de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, du reste, si les morts n'ont pas la connaissance présente et distincte des prières et des bonnes œuvres que nous faisons pour eux, il est certain qu'ils en ressentent les effets salutaires ; et cette ferme croyance ne suffit-elle pas à un amour qui veut se consoler de la douleur par le bienfait, et féconder ses larmes par les sacrifices ? »

Ce que le P. Félix admet comme une hypothèse, la science Spirite l'admet comme une vérité incontestable, parce qu'elle en donne la preuve patente. Nous savons, en effet, que le monde invisible est composé de ceux

qui ont quitté leur enveloppe corporelle, autrement dit des âmes de ceux qui ont vécu sur la terre ; ces âmes ou ces Esprits, ce qui est la même chose, peuplent l'espace ; ils sont partout, à nos côtés aussi bien que dans les régions les plus éloignées ; débarrassés du lourd et incommode fardeau qui les retenait à la surface du sol, n'ayant plus qu'une enveloppe éthérée, semi-matérielle, ils se transportent avec la rapidité de la pensée. L'expérience prouve qu'ils peuvent venir à notre appel ; mais ils y viennent plus ou moins volontiers, avec plus ou moins de plaisir, selon l'intention, cela se conçoit ; la prière est une pensée, un lien qui nous rattache à eux : c'est un appel, une véritable évocation ; or, comme la prière, qu'elle soit efficace ou non, est toujours une pensée bienveillante, elle ne peut donc qu'être agréable à ceux qui en sont l'objet. Leur est-elle utile ? c'est une autre question. Ceux qui contestent l'efficacité de la prière, disent : Les décrets de Dieu sont immuables, et il ne peut y déroger à la demande de l'homme. - Cela dépend de l'objet de la prière, car il est bien certain que Dieu ne peut enfreindre ses lois pour satisfaire à toutes les demandes inconsidérées qui lui sont adressées ; envisageons-la seulement au point de vue du soulagement des âmes souffrantes. Nous dirons d'abord, qu'en admettant que la durée effective des souffrances ne puisse être abrégée, la commisération, la sympathie, sont un adoucissement pour celui qui souffre. Qu'un prisonnier soit condamné à vingt ans de prison, ne souffrira-t-il pas mille fois plus s'il est seul, isolé, abandonné ? Mais qu'une âme charitable et compatissante vienne le visiter, le consoler, l'encourager, n'eût-elle pas le pouvoir de briser ses chaînes avant le temps voulu, elle les lui fera paraître moins lourdes, et les années lui sembleront plus courtes. Quel est celui qui, sur la terre, n'a pas trouvé dans la compassion un allègement à ses misères, une consolation dans l'épanchement de l'amitié ?

Les prières peuvent-elles abréger les souffrances ? Le Spiritisme dit : *Oui* ; et il le prouve par le raisonnement et par l'expérience : par l'expérience, en ce que ce sont les âmes souffrantes elles-mêmes qui viennent le confirmer, et nous dépeindre le changement de leur situation ; par le raisonnement, en considérant son mode d'action.

Les communications incessantes que nous avons avec les êtres d'outre-tombe font passer sous nos yeux tous les degrés de la souffrance et de la félicité. Nous voyons donc des êtres malheureux, horriblement malheureux, et si le Spiritisme, d'accord en cela avec un grand nombre de théologiens, n'admet *le feu* que comme une figure, comme un emblème des plus grandes douleurs, en un mot, comme un feu moral, il faut convenir que la situation de quelques-uns ne vaut guère mieux que s'ils étaient dans le feu matériel. L'état heureux ou malheureux après la mort n'est donc pas

une chimère, un vrai fantôme. Mais le Spiritisme nous apprend encore que la durée de la souffrance dépend, *jusqu'à un certain point*, de la volonté de l'Esprit, et qu'il peut l'abrégé par les efforts qu'il fait pour s'améliorer. La prière, j'entends la prière réelle, celle du cœur, celle qui est dictée par une véritable charité, excite l'Esprit au repentir, développe en lui de bons sentiments ; elle l'éclaire, lui fait comprendre le bonheur de ceux qui sont au-dessus de lui ; elle l'excite à faire le bien, à *se rendre utile*, car les Esprits peuvent faire le bien et le mal ; elle le tire en quelque sorte du découragement dans lequel il s'engourdit ; elle lui fait entrevoir la lumière. Par ses efforts, il peut donc sortir du borbier où il est plongé ; et c'est ainsi que la main secourable qu'on lui tend peut abrégé ses souffrances.

Notre abonné nous demande si les Esprits qui sollicitent des prières ne seraient pas encore sous l'influence des idées terrestres : A cela nous répondons que parmi les Esprits qui se communiquent à nous, il y en a qui, de leur vivant, ont professé tous les cultes, et que tous, catholiques, protestants, juifs, musulmans, bouddhistes, à cette question : Que pouvons-nous faire qui vous soit utile ? répondent : Priez pour moi. - Une prière, selon le rite que vous avez professé, vous serait-elle plus utile ou plus agréable ? - Le rite est la forme ; la prière du cœur n'a pas de rite. - Nos lecteurs se rappellent sans doute l'évocation d'une veuve du Malabar, insérée dans le numéro de la Revue de décembre 1858. Lorsqu'on lui dit : Vous nous demandez de prier pour vous, mais nous sommes chrétiens ; nos prières pourraient-elles vous être agréables ? Elle répond : Il n'y a qu'un Dieu pour tous les hommes.

Les Esprits souffrants s'attachent à ceux qui prient pour eux, comme l'être reconnaissant à celui qui lui fait du bien. Cette même veuve du Malabar vint plusieurs fois à nos réunions sans être appelée ; elle y venait, disait-elle, pour s'instruire ; elle nous suivait même dans la rue, ainsi que nous l'avons constaté à l'aide d'un médium voyant. L'assassin Lemaire, dont nous avons rapporté l'évocation dans le numéro du mois de mars 1858, évocation qui, par parenthèse, avait excité la verve railleuse de quelques sceptiques, ce même assassin, malheureux, délaissé, trouva dans un de nos lecteurs un cœur compatissant qui en eut pitié ; il vint souvent le visiter, et tâcha de se manifester par toutes sortes de moyens, jusqu'à ce que cette même personne, ayant eu l'occasion de s'éclairer sur ces manifestations, sut que c'était Lemaire qui voulait lui témoigner sa reconnaissance. Lorsqu'il eut la possibilité d'exprimer sa pensée, il lui dit : Merci à vous, âme charitable ! J'étais seul avec le remords de ma vie passée, et vous avez eu pitié de moi ; j'étais abandonné, et vous avez pensé à moi ; j'étais dans l'abîme, et

vous m'avez tendu la main ! Vos prières ont été pour moi comme un baume consolateur ; j'ai compris l'énormité de mes crimes, et je prie Dieu de m'accorder la grâce de les réparer par une nouvelle existence où je pourrai faire autant de bien que j'ai fait de mal. Merci encore, ô merci !

Voici, du reste, sur les effets de la prière, l'opinion actuelle d'un illustre ministre protestant, M. Adolphe Monod, mort au mois d'avril 1856.

« Le Christ a dit aux hommes : Aimez-vous les uns les autres. Cette recommandation renferme celle d'employer tous les moyens possibles de témoigner de l'affection à ses semblables, sans entrer pour cela dans aucun détail sur la manière d'atteindre ce but. S'il est vrai que rien ne peut détourner le Créateur d'appliquer la justice dont il est le type, à toutes les actions de l'Esprit, il n'en est pas moins vrai que la prière que vous lui adressez pour celui à qui vous vous intéressez, est pour ce dernier un témoignage de souvenir qui ne peut que contribuer à alléger ses souffrances et à le consoler ; dès qu'il témoigne le moindre repentir, et alors *seulement*, il est secouru, mais on ne lui laisse jamais ignorer qu'une âme sympathique s'est occupée de lui ; cette pensée l'excite au repentir, et on le laisse dans la douce persuasion que son intercession lui a été utile. Il en résulte nécessairement, de sa part, un sentiment de reconnaissance et d'affection pour celui qui lui a donné cette preuve d'attachement ou de pitié ; par conséquent, l'amour que recommandait le Christ aux hommes n'a fait que s'accroître entre eux ; ils ont donc tous deux obéi à la loi d'amour et d'union de tous les êtres, loi de Dieu qui doit amener l'unité, qui est la fin de l'Esprit. »

- N'avez-vous rien à ajouter à ces explications ? - R. Non, elles renferment tout.

- Je vous remercie d'avoir bien voulu les donner. - R. C'est un bonheur pour moi de contribuer à l'union des âmes, union que les bons Esprits cherchent à faire prévaloir sur toutes les questions de dogme qui les divisent.

Un Esprit qui ne se croit pas mort.

Un de nos abonnés du département du Loiret, très bon médium écrivain, nous écrit ce qui suit sur plusieurs faits d'apparitions qui lui sont personnels.

« Ne voulant laisser dans l'oubli aucun des faits qui viennent à l'appui